



REMBOURSEMENT DE FRAIS - SAISON 2019/2020

mail : competitions@laurafoot.fff.fr

FONCTION

ARBITRE

ARBITRE ASSISTANT

N° de MATCH.....COMPETITION.....

LIEUDATE.....HORAIRE

CLUB RECEVANT :

CLUB VISITEUR :

NOM VILLE DE DEPART

PRENOM N° LICENCE ou CARTE

A- REMBOURSEMENT DES INDEMNITES DE DEPLACEMENT

(Cadrage - 1^{er} et 2^{ème} tours coupes nationales réglées par le club recevant)

Distance aller du lieu de résidence au lieu du match (base : Foot2000 désignation internet équivalent Via Michelin trajet le plus rapide)

_____ km (aller) x 2 = _____ km x 0,401 € = _____ €

Minimum à percevoir : 33€

B- INDEMNITE DE PREPARATION MATCHS SENIORS

	Cocher la case correspondante	
ARBITRE CENTRAL	X	EUROS
Coupe Nationale Foot Entreprise désignée par CRA		43€
Coupe de France (2 ^{ème} tour, 1 ^{er} tour avec une équipe R3, cadrage entre 2 ^{ème} et 3 ^{ème} tour)		43€
Coupe de France (1 ^{er} tour entre équipes de District), Coupe Nationale Foot entreprise désignée par DISTRICT		39€
Coupe de France Féminine		31€
ARBITRE-ASSISTANT	X	EUROS
Coupe de France (1 ^{er} et 2 ^e tours), Coupe Nationale Foot entreprise		34€

C- INDEMNITES DE PREPARATION MATCHS JEUNES

DIVERS : Autres compétitions

	Cocher la case correspondante	
	X	EUROS
Arbitre central Coupe Gambardella Crédit Agricole (1 ^{er} et 2 ^{ème} tour)		35€
Assistant Coupe Gambardella Crédit Agricole		29€

A :	TOTAL (A + B arrondi au 1/10^{ème} d'euro le plus proche) =
Le : <i>Signature</i>	
REMBOURSEMENT A EFFECTUER PAR LE CLUB RECEVANT	

Cette feuille est à remettre à l'officiel concerné avant la rencontre

